



Vie temporaire



Tempo 10

- Protection d'assurance vie temporaire dont les primes sont garanties par périodes de 10 ans
- Renouvelez votre assurance jusqu'à l'âge de 85 ans, sans preuves d'assurabilité
- Transformez sans frais votre contrat en assurance permanente sans preuves d'assurabilité, et ce, jusqu'à l'âge de 70 ans
- Augmentez votre montant d'assurance à chacun des cinq premiers anniversaires en profitant de notre privilège d'indexation
- En cas d'invalidité extrême, bénéficiez d'une garantie incluse sans frais à votre couverture, vous permettant d'obtenir un paiement anticipé de 50 % du montant d'assurance vie
- Choisissez parmi les différents concepts : individuel, multi-vie ou conjoint 1^{er} décès pour protéger votre patrimoine
- Profitez de tarifs privilégiés
- Économisez sur les frais de contrat en incluant jusqu'à six assurés sur un même contrat
- Complétez votre protection, et celle de votre famille, avec les garanties supplémentaires suivantes :
 - Avenant en cas de maladie grave : couverture de 20 000 \$ pour les 3 maladies les plus courantes
 - Avenant jeunesse plus : protection d'assurance vie pour vos enfants à charge jusqu'à l'âge de 25 ans
 - Exonération des primes en cas d'invalidité totale
 - Décès et mutilation accidentels
 - Bénéfice en cas de fracture

Tempo 20

- Protection d'assurance vie temporaire dont les primes sont garanties par périodes de 20 ans
- Renouvelez votre assurance jusqu'à l'âge de 85 ans, sans preuves d'assurabilité
- Transformez sans frais votre contrat en assurance permanente sans preuves d'assurabilité, et ce, jusqu'à l'âge de 70 ans
- En cas d'invalidité extrême, bénéficiez d'une garantie incluse sans frais à votre couverture, vous permettant d'obtenir un paiement anticipé de 50 % du montant d'assurance vie
- Choisissez parmi les différents concepts : individuel, multi-vie, conjoint 1^{er} décès ou conjoint 2^e décès pour protéger votre patrimoine
- Profitez de tarifs privilégiés
- Économisez sur les frais de contrat en incluant jusqu'à six assurés sur un même contrat
- Complétez votre protection, et celle de votre famille, avec les garanties supplémentaires suivantes :
 - Avenant en cas de maladie grave : couverture de 20 000 \$ pour les 3 maladies les plus courantes
 - Avenant jeunesse plus : protection d'assurance vie pour vos enfants à charge jusqu'à l'âge de 25 ans
 - Exonération des primes en cas d'invalidité totale
 - Décès et mutilation accidentels
 - Bénéfice en cas de fracture



Un choix de protections flexibles et abordables
qui répondent à vos besoins d'assurance vie.

Tempo 70

- Protection d'assurance vie temporaire dont les primes sont garanties jusqu'à l'âge de 70 ans
- Transformez sans frais votre contrat en assurance permanente sans preuves d'assurabilité, et ce, jusqu'à l'âge de 65 ans
- En cas d'invalidité extrême, bénéficiez d'une garantie incluse sans frais à votre couverture, vous permettant d'obtenir un paiement anticipé de 50 % du montant d'assurance vie
- Profitez de tarifs privilégiés
- Économisez sur les frais de contrat en incluant jusqu'à six assurés sur un même contrat

Bénéficiez d'une protection personnalisée combinant de multiples avantages !

L'assurance vie temporaire répond à vos besoins pour une durée que vous aurez choisie. Elle vous permet d'avoir l'esprit tranquille puisqu'elle protège votre famille ou votre bénéficiaire advenant votre décès durant la période préalablement choisie.

Flexibles et abordables, nos régimes Tempo sont offerts pour des périodes de 10 ans, 20 ans ou pour un terme à l'âge de 70 ans. De plus, ils incluent tous une garantie de transformation qui vous permet de transformer facilement votre assurance vie temporaire en une assurance vie permanente.

De plus, vous aurez la possibilité de compléter votre protection et celle de votre famille avec les garanties supplémentaires suivantes :

- Avenant en cas de maladie grave : couverture de 20 000 \$ pour les 3 maladies les plus courantes
- Avenant jeunesse plus : protection d'assurance vie pour vos enfants à charge jusqu'à l'âge de 25 ans
- Exonération des primes en cas d'invalidité totale
- Décès et mutilation accidentels
- Bénéfice en cas de fracture

Notre gamme complète de produits et de garanties supplémentaires nous permet de vous offrir des protections bâties sur mesure pour répondre à vos besoins et assurer votre tranquillité d'esprit.



N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller qui saura vous renseigner judicieusement. Pour en savoir plus, consultez ssq.ca.





À propos de SSQ Assurance

Fondée en 1944, SSQ Assurance est une entreprise à caractère mutualiste qui place la collectivité au cœur de l'assurance. Avec un actif sous gestion de douze milliards de dollars, SSQ Assurance s'impose au Canada comme l'une des plus importantes compagnies de l'industrie. Au service d'une communauté de plus de trois millions de clients, SSQ Assurance emploie 2 000 personnes. Chef de file en assurance collective, l'entreprise se démarque aussi par son expertise en assurance individuelle, en assurance de dommages et dans le secteur de l'investissement.

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire d'un produit d'assurance offert par SSQ, Société d'assurance inc. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, veuillez vous référer au contrat.